

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes  
4B Sud-Charente  
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 27 novembre 2014

DATE DE CONVOCATION : 21 novembre 2014

N°2014-08-01

Conseillers en exercice : 66  
Conseillers titulaires et suppléants présents : 65  
Conseillers votants : 55  
Dont pouvoirs : 1

Pour : 55  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an 2014 et le 27 novembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Bécheresse, sous la présidence de M. Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Loïc DEAU remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

**ANGEDUC** : Mme IDIER Chantal - **AUBEVILLE** : M. MONNET Lionel - **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard - **BARBEZIEUX** : Mme SWISTEK Florence, Mme DELPECH DE MONTGOLFIER Anne, Mme LELIEVRE Dominique, Mme GARD Patricia, Mme HUGUET Séverine, M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, M. RENAUDIN Vincent, M. GUERN Joël - **BARRET** : M. CHATELLIER Dominique - **BECHERESSE** : M. MAURICE Jacky - **BERNEUIL** : Mme IMBERT Pascale - **BLANZAC-PORCHERESSE** : Mme GRENOT Marie-Pierre - **BRIE SOUS BARBEZIEUX** : M. ELION Jean-Pierre - **BROSSAC** : Mme SOULARD Annick, M. MAUDET Didier - **CHALLIGNAC** : M. TUTARD Christophe - **CHAMPAGNE VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - **CONDEON** : Mme FOUASSIER Véronique, M. BOUTIN Christian - **CRESSAC ST GENIS** : M. GALLAIS Denis - **ETRIAC** : M. MASSE Bernard - **GUIMPS** : M. RAVAIL Pierre - **JURIGNAC** : M. DECELLE Guy, M. COUSSY Jean-Marie - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **LAGARDE SUR LE NE** : M. DESMORTIER Joël - **LAMERAC** : M. GAILLARD Eric - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard - **MAINFONDS** : M. BARBOT Jean-Pierre - **MONTCHAUDE** : M. BERGEON Frédéric, M. HERAULT Gabriel - **ORIOLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique - **PEREUIL** : M. VERGNION Philippe - **PERIGNAC** : Mme EDELY Françoise, M. MONTENON Thierry - **REIGNAC** : Mme BELLOT Marie-Claude, M. DEAU Loïc - **SAINT AULAIS** : M. HUNEAU Patrick - **SAINT BONNET** : M. BUFFARD Georges - **SAINT FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT LEGER** : Mme BAUDINAUD Virginie - **SAINT MEDARD** : Mme MONNEREAU Françoise - **SAINT PALAIS DU NE** : M. DUBROCA Allain - **SAINT-VALLIER** : M. FAVREAU Patrick - **SAINTE SOULINE** : M. GOHIN Christian - **TOUVERAC** : M. HUGUES Jacky, Mme DUMONTET Jocelyne.

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy, M. PRISSET Christian, M. HERROUET Jean-Pierre, M. CHAPUZET Jean-Paul, M. MITROPE Robert, Mme GENDRINEAU Laurence, Mme PARIS Nicole, M. PETIT Bernard, M. NEBOUT Franck, Mme MARTINEAU Françoise, M. FAURE Jean-Marie.

Etaient excusés :

Mme BOUCHER-PILARD Maryse, M. MAUGET Bernard, M. GUILLON Jean-Jacques, M. TESTAUD Alain, M. HILAIRET Joël, Mme ROCHAIS Anne-Marie, Mme POIRIER Sylvie.

Pouvoir :

M. DELATTE Benoit (Barbezieux) a donné pouvoir à Mme Florence SWISTEK.

**N°1 - Objet : Décision modificative N°3 du BP 2014**

**Rapporteur :** Monsieur le Président.

**Budget 4B-Culture Sport et Loisirs :**

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que Madame la trésorière, a présenté les pièces d'irrecouvrabilité concernant le Budget Culture Sport et Loisirs et qu'il est nécessaire d'admettre en créances éteintes non prévues au budget les titres de recettes pour un montant total de 116 € à imputer sur le compte 6542.

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que Madame la Trésorière a présenté une liste de créances non prévues au budget à admettre en non valeurs suite à des poursuites sans effet, décision d'effacement de dette ou créance minime, pour un montant total de 299 € à imputer sur le compte 6541.

Aussi, Monsieur le Président propose d'ajuster les montants inscrits au BP 2014 en virant des crédits de la façon suivante :

En fonctionnement

Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
022-020	Dépenses imprévues	- 415	
6541-020	Admission en non valeurs	+299	
6542-020	Créances éteintes	+116	

**Budget 4B-logements :**

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que Madame la trésorière a présenté une liste de créances non prévues au budget à admettre en non valeurs suite à des poursuites sans effet, décision d'effacement de dette ou créance minime, pour un montant total de 163 € à imputer sur le compte 6541.

Aussi, Monsieur le Président propose d'ajuster les montants inscrits au BP 2014 en virant des crédits de la façon suivante :

En fonctionnement

Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
673-020	Titres annulés	- 60	
61522-020	Entretien bâtiments	- 103	
6541-020	Admission en non valeurs	+ 163	

**Budget 4B-Général :**

1) Monsieur le Président informe le conseil communautaire que Madame la trésorière a présenté une liste de créances non prévues au budget à admettre en non valeurs suite à des poursuites sans effet, décision d'effacement de dette ou créance minime, pour un montant total de 3 715 € à imputer sur le compte 6541.

Aussi, Monsieur le Président propose d'ajuster les montants inscrits au BP 2014 en virant des crédits de la façon suivante :

## En fonctionnement

Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
6542-020	Créances éteintes	- 1 642	
022-020	Dépenses imprévues	- 2 073	
6541-020	Admission en non valeurs	+ 3715	

2) Monsieur le Président informe le conseil communautaire qu'à la suite des observations de Madame la trésorière, les aides complémentaires aux personnes de droit privé versées dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) devront désormais être comptabilisées au compte 2042.

De plus, les prestations payées au cabinet URBANIS devront être mandatées au compte 611 « prestations de services ».

Aussi, Monsieur le président propose d'ajuster les montants inscrits au BP 2014 en virant des crédits de la façon suivante :

## En fonctionnement

Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
6557-020	Contribution au titre de la politique habitat	- 190 834	
611-020	Prestations de service	+ 48 834	
023-020	Virement à la section investissement	+142 000	

## En investissement

Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
20422-020	Subvention d'équipement à des personnes de droit privé	+142 000	
021-020	Virement de la section de fonctionnement		+142 000

**Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- accepte de virer des crédits du compte 022 aux comptes 6541 et 6542 en dépenses de fonctionnement pour 415 € pour le budget Culture Sport et Loisirs ;
- accepte de virer des crédits des comptes 61522 et 673 au compte 6541 en dépenses de fonctionnement pour 163 € pour le budget logements ;
- accepte de virer des crédits des comptes 6542 et 022 au compte 6541 en dépenses de fonctionnement pour 3 715 € pour le budget 4B général ;
- accepte de virer des crédits des comptes 6557 au compte 611 et 20422 en dépenses pour 190 834 € pour le budget 4B général.

Certifié exécutoire par le Président

Reçu en Sous-Préfecture le : ...02/12/14.....

Publié ou notifié le : ...02/12/14.....

Touvérac, le ...02/12/14.....

Pour extrait conforme,  
Touvérac, le 1<sup>er</sup> décembre 2014

Le Président,  
Jacques CHABOT.

